



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION DU 02 FEVRIER
PV N. 17

PRESIDENT : M. Tristan ARNAUD

PRESENTS : Mmes DELEBECQUE Christine, DEROM Margaux - MM COUDERT Bernard, OUAHBI Yassir

EXCUSES : MM DESPLAT Olivier (CTD DAP), FALL Angelo, RIVAT Davy, LEBLANC Cédric

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

CATEGORIE U12/U13

Défis techniques :

- Journée impaire : Double 8
- Journée paire : Jonglerie

MATCH N° ° 52022.1 ENT ASPTT LIMOGES / LANDOUGE – FC OCCITANE U13 D4 POULE C DU 29.01.2022

La Commission,

- Constate la feuille de match non conforme
- Débite le club de Ent ASPTT Limoges / LANDOUGE de la somme de 19€

REPORT

Les plateaux des différents Challenges U13 prévue le 29/01/2022 annulés pour cause de Covid sont reportés au 12/02/2022.

Les différents clubs concernés ont été prévenus par mail.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CATEGORIE U10/U11

Il manque les comptes rendus de plateaux du 29/01/2021 :

U11 D1 :

- Plateau 2 (CA RILHAC Rancon)
- Plateau 4 (CS FEYTIAT)

U11 D2 A :

- Plateau 1 (US FEUILLARDIERS)
- Plateau 2 (AS AIXE SUR VIENNE)
- Plateau 3 (SPORTING LIMOGES VAL)
- Plateau 4 (VAL DE VIENNE)

U11 D3 C :

- Plateau 1 (LA CROISILLE Linards)
- Plateau 2 (AS SAINT JUST LE MARTEL)

Merci de nous les faire parvenir au plus vite.

Le Président de la Commission Foot Animation
M. Tristan ARNAUD

La Secrétaire de séance
Mme DELEBECQUE Christine

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI